Élections professionnelles de la Fonction Publique 2022
Au Comité Social d'Administration Régional de l'Enseignement Agricole

VOTEZ FO

Du 1er au 8 décembre 2022
Elections de vos représentants des personnels par vote électronique

FO : LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC

FO avec vous :

- Pour des salaires garantissant le pouvoir d'achat ;
- Pour des effectifs nécessaires à l'exercice des missions, avec création de postes statutaires ;
- Pour un vrai déroulement de carrière ;
- Pour que nos missions de service public gardent tout leur sens ;
- Pour un fonctionnement humain des services.

AVEC FO...
BOUGEONS LES LIGNES !

FO est le 1er syndicat représentatif de la Fonction Publique, le 2ème. au CTM du MASA.

FO est présente dans tous les secteurs du MASA.

Toute l'action de notre syndicat n'a qu'un seul but : exprimer et faire aboutir vos revendications et vos droits quel que soit le gouvernement en place.

VOTER FO

C'est renforcer la démocratie dans les instances (CSA, CAP, CCP).

VOTER FO

C'est l'assurance d'être entendu et représenté.

FO

AVEC FO, AGISSONS ENSEMBLE

Les réformes successives de la Fonction publique n'ont eu pour objectif que de détruire le service public et de supprimer des agents de la Fonction publique. La loi de la transformation de la Fonction publique de 2019 n'a fait qu'amplifier cette casse.

De plus, elle réduit la représentation des personnels et la capacité à défendre les intérêts particuliers des agents. Dans l'enseignement agricole, les bacs, général et technologique, la voie professionnelle et la formation par apprentissage sont en première ligne. Ces différentes réformes bouleversent nos établissements et les emplois des personnels.

Pour l'Enseignement Agricole, FO s'est mobilisée :

- Pour le maintien des emplois dans l'enseignement agricole et l'abandon du projet de suppression de 300 emplois prévus lors de la mandature précédente. FOEA a obtenu l'arrêt du schéma d'emploi en 2022 (100 postes supplémentaires devaient être supprimés) ;
- Pour la réouverture de la discussion du protocole pour les agents des CFA et CFPPA et a obtenu du ministre un nouveau calendrier de travail ;
- Pour le recrutement d'enseignants par des concours de niveau licence dans certaines disciplines propres à l'enseignement agricole. Il sera mis en place à partir de 2023 ;
- Pour de nombreux cas individuels et collectifs ; résolus par nos interventions auprès des chefs de service (DRAAF, DGER, SRH…) ;
- Pour l'arrêt du projet gouvernemental de réforme des retraites en 2020 ;
- Pour contraindre l'administration à proposer aux agents des conditions de travail adaptées dans le contexte pandémique. Nous sommes aussi intervenus de manière récurrente pour améliorer les conditions d'apprentissage des apprenants ;
- Pour améliorer le RIFSEEP des agents de la filière administrative, de la formation-recherche et des infirmières. FO défend l'harmonisation des primes pour toutes les filières ;
- Pour la reconnaissance des missions et des responsabilités des personnels de direction. FO continue à défendre la création d'un corps spécifique comme à l'EN. FO s'est battue pour améliorer le statut d'emploi et la rémunération ;
- Pour la défense des agents contractuels. Une nouvelle grille indiciaire a été mise en œuvre.

VOTER FO

C'est choisir des élus libres et indépendants des pouvoirs politiques et de leur administration ou des autres forces syndicales.

VOTER FO

C'est choisir des élus qui font respecter les droits et l'égalité de traitement des agents.

VOTER FO

C'est choisir des élus dont la priorité est de rester proche de la situation et des préoccupations personnelles des agents.

VOTER FO

C'est choisir des élus compétents, disponibles, qui rendent compte de leurs travaux.

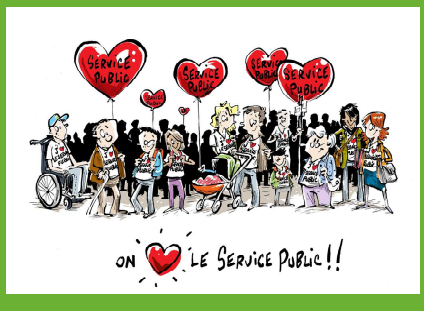

PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS POUR LA JUSTICE SOCIALE

NOUS REAFFIRMONS NOS REVENDICATIONS :

- Un enseignement national, au sein du ministère de l'agriculture, public, laïque, des diplômes et des programmes nationaux avec des établissements à taille humaine.
- Une formation qui concilie les enseignements général, technologique, professionnel et supérieur, et qui accorde une place importante aux savoir-faire, à la pratique s'appuyant sur les exploitations ou les ateliers technologiques.
- Le maintien des différentes voies de formation dans le cadre du service public, formations initiale scolaire ou par l'apprentissage et professionnelle continue.
- L'ouverture de classes sans contrepartie (sans fermeture).
- Le maintien des 4ème et 3ème, et des différents niveaux de formation reconnus par les conventions collectives.

POUR PERMETTRE AUX AGENTS D'ASSURER LES MISSIONS, NOUS DEFENDONS :

- Les agents de l'enseignement agricole, quel que soit leur statut, titulaires, agents contractuels, agents des exploitations, avec les droits qui s'y rattachent.
- La création des postes nécessaires :
  - Pour assurer tous les enseignements,
  - Pour le renforcement des équipes : infirmières, administratifs ou personnels techniques, AED
  - Pour l'accueil des jeunes « à besoins particuliers », AESH.
- Des dispositifs de formation des personnels, sur le temps de travail.

POUR REMETTRE L'HUMAIN ET LE COLLECTIF AU COEUR DES PREOCCUPATIONS, NOUS DEFENDONS :

- L'adéquation des postes aux besoins de formation, titulaires et contractuels.
- Une répartition de la DGH régionale équilibrée, permettant le maintien de la qualité de l'enseignement, pour les enseignants comme pour les apprenants, dans tous les établissements.
- La défense des personnels de droit privé (salariés des exploitations agricoles et ateliers technologiques).

POUR DEFENDRE DES CONDITIONS DE TRAVAIL CORRECTES POUR TOUS, NOUS REVENDIQUONS :

- Le traitement des cas par les membres des Formations spécialisées régionales (ex CHSCTREA), formés à ces missions (et non par les CoHS locales).
- Le maintien des prérogatives de la Formation spécialisée régionales, pour éviter l'arbitraire d'un traitement local

VOTER FO

C'est voter pour un syndicat qui défend les agents du MASA, quel que soit le statut, avec les droits qui s'y rattachent.

VOTER FO

C'est renforcer la démocratie dans les instances face à l'administration.

LA FORCE DE L'INDÉPENDANCE

VOTER POUR VOTRE AVENIR !

- **Une organisation qui revendique, qui négocie, qui organise le rapport de force quand c'est nécessaire ;**
- **Une organisation qui signe des accords uniquement quand ils sont favorables, comme pour le télétravail, pas simplement par servilité ;**
- **Une organisation fidèle à ses valeurs et qui porte la voix des agents, pas celle de l'administration ;**
- **Une organisation, soutenue par un réseau de militants locaux, qui porte la voix de ses mandants.**

Ecoute Conseil Défense Indépendance

POUR DÉFENDRE MES DROITS
LE DÉCLIC FO

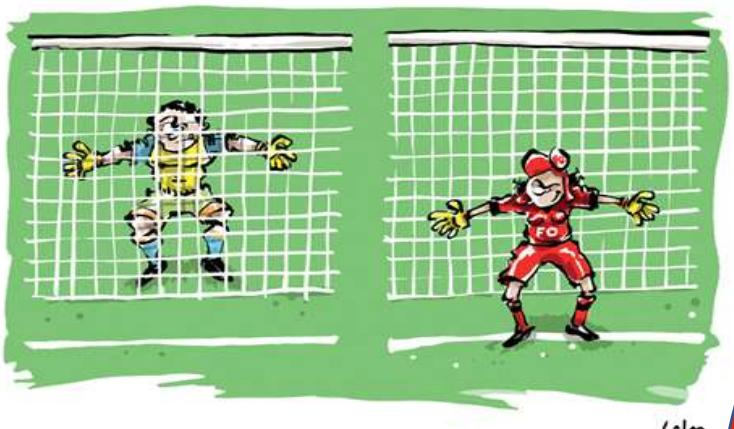

FO, LA DIFFÉRENCE

EN DÉCEMBRE 2022,

FAITES LE BON CHOIX!